

plainte des épouses délaissées ; cela fait six mois pour chaque femme, ce n'est pas cher !

Quoi qu'il en soit, Reinhardt, qui détestait autant Annie qu'il convoitait Paulina, résolut de supprimer l'obstacle qui l'empêchait de se marier avec celle-ci.

On présume alors qu'il se servit d'un mouchoir imbibé de chloroforme pour asphyxier sa femme, après quoi il la coupa en morceaux qu'il jeta dans un baril, lequel fut trouvé quelques semaines plus tard près du lac d'Argent, par deux jeunes bergers.

Cinq jours après ce bel exploit, Reinhardt, les mains encore tachées de sang, épousa tranquillement Paulina Dittmar, laquelle, c'est elle qui l'affirme, ne savait rien de ce qui s'était passé.

Voilà le drame qui s'étale avec grand fracas dans la presse new-yorkaise. Les reporters du *Sun* rivalisent avec ceux du *Herald* pour servir à point au lecteur, chaque matin, de nouveaux détails habilement commentés touchant ce crime.

On a beaucoup admiré, à la Cour, le mouvement pathétique de la tante de la victime, à l'aspect de la chemise ensanglantée de la malheureuse Annie : "C'est moi qui l'ai faite de mes propres mains," s'est elle écriée. En voyant aussi la belle chevelure de la pauvre femme, toute la famille a fondu en larmes ; il n'est pas jusqu'au juge lui-même qui n'ait été ému.

L'assassin fait de jour en jour des aveux plus complets ; mais il est effrayant de cynisme et ne se gêne pas pour dire à ses geôliers que, s'il avait mille dollars, il trouverait bien le moyen d'échapper à la corde qui l'attend ! C'est raide ! comme on dit à Paris, mais c'est peut-être vrai.

ANTHONY RALPH.

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire Général du Diocèse de Québec.

L'intérêt que le public a paru prendre à la série d'articles que nous avons publiés dans *L'Opinion Publique* sous le titre de : *Pèlerinage à l'Île-aux-Coudres*, nous porte à croire que le travail dont nous commençons aujourd'hui la publication ne sera pas accueilli avec moins de faveur : c'est une histoire complète de l'Île-aux-Coudres, avec ses traditions, ses légendes, ses anecdotes, ses scènes de mœurs, etc., etc., depuis l'origine de son établissement jusqu'à nos jours, écrite par un de nos vétérans du sanctuaire dont la carrière, pleine de mérites, s'est achevée il n'y a guère plus d'un an. M. Mailloux a consacré quelques-uns des loisirs de ses dernières années à raconter ce qu'il a vu et ce qu'il a appris de sa paroisse natale ; et il l'a fait avec le soin consciencieux d'un bibliophile, et avec l'amour filial d'un enfant de l'île.

Le mérite de cette longue étude est surtout dans l'abondance et l'exactitude des faits. M. Mailloux n'était pas écrivain, et son style n'a guère de remarquable que la clarté et la simplicité : c'est celui d'un vieux conteur, tranquillement assis à son foyer, entouré d'un cercle d'amis, qui se laisse aller au courant de ses souvenirs.

Nous ne doutons pas que ceux qui aiment tant soit peu notre histoire ne suivent avec intérêt les récits de ce bon vieillard qui narre avec tant de bonhomie, de franchise et de naïveté ; qui parle de l'abondance du cœur, parce qu'il dit ce qu'il a aimé le plus pendant sa vie ; qui ne trouve rien à dédaigner de ce qui lui vient à la mémoire, et qui voit tant de choses à admirer dans ce petit coin de terre où il est né, où il aimait si souvent à revenir, où il est allé mourir, et où il dort du sommeil des justes après une vie d'apostolat qui rappelle les travaux des premiers missionnaires de notre pays.

Après avoir terminé son travail, M.

Mailloux recula devant les difficultés de le faire imprimer en volume, et il légua son manuscrit à sa paroisse natale. M. le curé de l'Île-aux-Coudres a bien voulu nous confier ce manuscrit pour le faire publier, en nous autorisant à faire disparaître quelques longueurs et certaines négligences de style que l'auteur aurait pu corriger lui-même, s'il eût pris la peine de mettre la dernière main à son ouvrage.

Il serait grandement à désirer qu'il se rencontrât dans chacune de nos paroisses quelque annaliste comme M. Mailloux, qui fit revivre son passé avec cette foule de traditions et d'épisodes qui donnent de la couleur et du charme, en un mot, de la physionomie à l'histoire ; ce serait la réponse la plus victorieuse qu'on pourrait faire aux ennemis de notre race, qui seraient heureux de trouver quelques flétrissures dans notre passé.

On ferait par là voir jusqu'à l'évidence qu'il n'y a pas un seul peuple en Amérique qui ait plus de droit que nous d'être fier de ses origines. S'il était nécessaire de faire parler une voix plus autorisée que la nôtre sur l'importance de ces études monographiques, nous citerions ce qu'en dit un des amis les plus sincères et les plus actifs que possède le Canada en France, M. Rameau, qui écrivait récemment à un de ses amis de Québec :

Ces travaux seraient de la plus grande utilité pour rétablir la chronique primitive du Canada sur sa véritable base, en lui restituant le caractère original et pittoresque qu'elle possède par elle-même. Non-seulement ils exerceraient la plus salutaire influence sur les études historiques au Canada, mais sur celles de l'Amérique entière ; car on peut dire qu'aux États-Unis, au Mexique, etc., etc., la physionomie des temps primitifs est généralement très-mal saisie et souvent défigurée.

La vieille histoire solennelle, académique, philosophique, et parfois un peu déclamatoire, a certainement son utilité et son mérite, mais elle est insuffisante, surtout lorsqu'elle vit exclusivement sur l'étude des grands personnages et des intrigues qui s'agitent autour d'eux. C'est en pénétrant dans le fond même de la population, en analysant les familles populaires, leurs progrès et leurs défaillances, que l'on saisit complètement la physionomie réelle et les mystères de l'histoire du passé. On connaît alors le secret véritable de la force et de la faiblesse des nations, parce que l'on pénètre dans leurs mœurs, dans leurs idées, dans leurs croyances, dont l'influence est bien autrement forte sur leur destinée que celle de leurs institutions et constitutions.

Cette pensée, si bien exprimée par M. Rameau, était venue depuis longtemps à l'esprit de M. Mailloux, et c'est pour la mettre à exécution qu'arrivé à l'âge de près de soixante et dix ans, il a pris la plume pour écrire l'histoire de son île natale. Ne serait-on pas en droit de dire que celui qui ne comprendrait pas ce qu'il y a de touchant dans ce testament patriotique du saint vieillard, n'aurait pas de sang canadien dans les veines ?

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

Rivière-Québec, 15 octobre 1878.

CHAPITRE PREMIER.

IDÉE GÉNÉRALE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES.

Dans ce récit où il doit entrer une foule de détails, je dois d'abord, et avant tout, donner une idée générale de l'Île-aux-Coudres, de sa position géographique et de sa conformation, afin d'attirer l'attention sur cette petite portion du sol canadien qui, sous une foule de rapports, est digne d'intérêt.

L'Île-aux-Coudres est à environ vingt lieues plus bas que la ville de Québec, assez près de la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Sa longueur depuis l'extrémité de sa pointe Est jusqu'à la plus longue pointe de l'ouest, est d'environ trois lieues. L'île a à peine une lieue dans sa plus grande largeur. De la rive sud du fleuve à la rive sud de l'Île-aux-Coudres, la distance est d'environ quatre lieues et demie. Entre la côte nord du fleuve et celle de l'île, dans les endroits les plus rapprochés, il y a à peine trois quarts de lieue à haute marée. Le bas de l'île se trouve un peu plus à l'est que l'église des Eboulements ; le haut se trouve en ligne du cap à la Bonne Femme, sur la côte nord.

L'extrémité Est de l'Île-aux-Coudres,

comme celle de presque toutes les îles de notre fleuve Saint-Laurent, se termine en queue de poisson. Le haut de l'île se termine par trois pointes ou têtes, dont celle du nord, la plus avancée vers l'ouest, s'appelle *Pointe-de-l'Islette* ; celle du milieu, *Pointe-à-Antoine* ; la plus au sud porte le nom de *Pointe-des-Sapins*. Entre ces pointes se trouvent deux anses qui servent de mouillage aux goélettes ou chaloupes, dont les habitants de l'Île-aux-Coudres ont un continuel besoin, dans la saison de navigation, pour communiquer avec la terre ferme. Ces deux mouillages, dont les eaux se retirent à chaque marée baissante, sont ouverts aux vents de l'ouest, et ne sauraient mettre les goélettes à l'abri de leur violence.

Vers le milieu de l'île, du côté nord, il y a une rade magnifique qui porte le nom de *Mouillage*. C'est dans cette rade que les bâtiments de Jacques Cartier jetèrent l'ancre le 6 et 7 de septembre 1535, lorsqu'il visita l'île et lui donna le nom d'*Île-aux-Coudres*. Ce dernier mouillage, protégé contre les vents d'ouest, et dont l'ancre est des meilleurs qu'on puisse désirer, servait aux bâtiments français pendant tout le temps qu'ils furent maîtres du Canada.

Outre les havres que je viens d'indiquer, on trouve deux autres abris, mais seulement pour les petites embarcations : ce sont les anses du *Ruisseau-Rouge*, à l'extrémité Est de l'île, au nord de l'Islette, et l'anse qui se trouve au côté nord, un peu à l'ouest de la pointe du cap, appelé la *Sourde*. Tout le côté sud de l'île n'offre aucun abri sûr pour la navigation.

Ce côté de l'Île-aux-Coudres s'appelle la *Baleine*, pour la raison, dit la tradition, qu'autrefois une baleine fut trouvée morte sur le rivage de cette partie de l'Île-aux-Coudres. Le côté nord de l'île, depuis le *trait-carré* jusqu'au bas, porte le nom de *Pointe-des-Roches*. Depuis le *trait-carré* en gagnant vers l'ouest, cette partie de l'île porte le nom de *Cap-à-la-Branche*.

Il n'y a, sur l'Île-aux-Coudres, que cinq faibles cours d'eau, dont un seul, celui de l'anse du sud, à l'ouest de l'île, fait marcher un moulin à farine, mais seulement pendant la crue des eaux du printemps et de l'automne. Deux autres moulins à farine, tournant par le vent, existent encore sur l'île. Ces trois moulins sont ordinairement insuffisants aux besoins des habitants, qui, assez souvent pendant l'été, sont obligés d'aller faire moudre leurs grains à l'un des moulins de la Baie-Saint-Paul.

A part les pointes ou extrémités Est et ouest, l'Île-aux-Coudres est protégée contre les envahissements des eaux du fleuve par une côte qui l'environne. Cette côte est de beaucoup plus élevée sur le rivage nord de l'île que sur celui du sud. Les maisons des habitants, exceptées celles des deux anses de l'extrémité ouest, sont bâties sur les bords de cette côte. Depuis le bas de l'île jusqu'au *Cap-à-la-Branche*, sur la partie nord de l'île, toute la déclivité de la côte est couverte de bois. Les habitants de ce côté de l'île agissent sagement en conservant les arbres de cette côte de terre. Leurs racines empêchent les terres de s'ébouler pendant la saison des dégels et dans les grandes pluies de l'automne, et ce qui n'est pas à dédaigner, c'est que les arbres de cette côte protègent leurs bâtisses contre les furies des vents du nord pendant la saison de l'automne et celle de l'hiver.

Si on eût agi ainsi à Saint-Antoine-de-Tilly, à Saint-Jean-Deschailons, à Saint-Pierre-les-Becquets, au Cap-Santé, aux Ecureuils, à la petite rivière Saint-François, aux Eboulements, les eaux du fleuve et celles des rivières, ainsi que les dégels du printemps, n'eussent jamais fait s'ébouler les terres des côtes qui bordent le fleuve ou ces rivières. Dieu a bien fait ce qu'il a fait, nous dit le livre inspiré. Quand l'homme se mêlera de modifier l'œuvre de Dieu, il ne devrait jamais oublier de ne le faire qu'après avoir sérieusement réfléchi sur les suites que peuvent avoir ses modifications. Ce devrait être une règle invariable de conserver les arbres sur les bords des grandes rivières qui ont leur cours à travers des terres mouvantes.

A partir de la *Pointe-des-Sapins* jusqu'à l'extrémité de la pointe Est de l'Île-aux-Coudres, le rivage, jusqu'aux plus basses marées, est entièrement dépouillé de verdure. Au contraire, sur le rivage nord de l'île, depuis l'endroit appelé le *Mouillage* jusque près du *Cap-à-la-Branche*, à l'ouest, se trouve une batture qui se prolonge vers le nord à une distance de plusieurs arpents, et sur laquelle pousse une certaine herbe appelée *foin salé*, qui sert de nourriture aux bêtes à cornes.

Le rivage de l'île, sur la partie nord, a conservé sa forme primitive, et ne s'est ni agrandi ni diminué, à l'exception des herbes qui s'étendaient au pied des côtes et qui ont été emportées, comme on le voit à l'endroit appelé *Pointe-des-Roches*, où se trouvaient autrefois de très-belles prairies qui ont disparu.

Le rivage du sud de l'île s'est, au contraire, notablement agrandi depuis la *Pointe-des-Sapins* jusqu'au bas de l'île, par les sables qu'apportent les eaux du fleuve. Ces sables, après un certain temps, deviennent très-productifs pour la culture des patates, en y mettant un engrais de varech que les marées d'automne apportent au rivage en très-grande quantité. Les propriétaires des terres de ce côté de l'île le ramassent avec un très-grand soin. Pour ces terrains sablonneux, un tel engrais est de beaucoup préférable au fumier. On m'a même assuré que les terrains engraisés avec ce varech donnaient un rendement double. On m'a encore assuré que les patates, provenant des terrains engraisés par le moyen de ce varech, étaient de meilleure qualité et se conservaient mieux que celles venues dans des terrains engraisés avec le fumier. Aussi, ce varech est une véritable source de richesses pour les habitants de cette partie de l'île. Pour le prouver, je citerai le témoignage d'un homme très-intelligent qui me disait que le varech apporté sur sa partie du rivage lui valait une centaine de piastres chaque année.

Une autre espèce de varech vient aux rivages de l'Île-aux-Coudres. Ce sont de grandes *flottes* dont la longueur varie de quatre à dix pieds. Les bêtes à cornes et les moutons sont très-friands de cette nourriture. Les habitants de l'île m'ont souvent parlé de ce varech qu'ils regardent comme une providence dans les longs jours d'hiver, et surtout pendant ceux où les fourrages sont rares sur l'île. C'est un fait constant, m'ont-ils assuré, que chaque fois que le fourrage ne suffit pas au besoin des animaux, le rivage, à basse marée, du côté nord de la grande batture, se couvre d'une quantité prodigieuse de ce varech. De mémoire d'hommes, ce fait s'est constamment renouvelé pendant les hivers où le fourrage, récolté sur les grèves et sur les terres, n'a pas suffi au besoin. Dans les années où le fourrage est abondant, une très-petite quantité de ce varech vient aux rivages de l'île. Je livre ce fait aux hommes qui n'ont jamais compris cette sentence évangélique : " Cherchez avant tout le royaume de Dieu " et sa justice, et tout ce dont vous aurez " besoin pour le soutien de votre vie temporelle, vous sera donné comme par surcroît. " Car le fait que je viens de rapporter ne peut être nié raisonnablement.

Les habitants de l'Île-aux-Coudres, à part un très-petit nombre, ont encore assez de bois, sur leurs terres, pour suffire à leurs besoins. On imaginera aisément qu'ils le conservent avec le plus grand soin, surtout contre le feu, un des grands fléaux que l'imprévoyance fait naître de nos jours. En parcourant les bois de l'île, on n'y rencontre point d'arbres qui pourrissent sur le sol. On ne coupe les arbres verts que lorsque ceux qui sont tombés ou séchés ne suffisent point à la consommation. Ce qui cependant pourrait faire appréhender que les habitants de l'île ne soient privés de bois, dans un temps peu éloigné, c'est le nombre considérable de jeunes arbres que, chaque année, il faut couper pour tendre la pêche aux marsouins, dont je parlerai plus tard. Aujourd'hui, plusieurs des tendeurs de cette pêche sont obligés d'en aller chercher au nord où on leur fait payer ces arbres, comme de droit. Il n'y aurait qu'un